

Pour la relaxe des Goodyear, toutes et tous à Amiens les 19 et 20 octobre 2016 !

Les 19 et 20 octobre, se tient à Amiens le procès en appel des 8 de Goodyear, condamnés en 1^{ère} instance à 24 mois de prison dont 9 mois fermes et 5 ans de mise à l'épreuve... pas moins... pourtant même la direction de Goodyear et les 2 cadres (soi-disant séquestrés) avaient retiré leur plainte... cela n'a suffi ni au procureur ni au tribunal qui devaient avoir des comptes à régler.

Pourquoi une condamnation aussi lourde ? Pour avoir osé se battre et refuser le licenciement des 1173 salariés de l'usine d'Amiens Nord. Pourtant, c'est grâce aux syndicats que les salariés ont pu, pendant 7 ans, tenir tête à un groupe qui voulait leur peau, coûte que coûte.

Comme dans l'affaire Tefal, comme pour les 16 salariés d'Air France, les procureurs y sont allés de leur foudre, se sont lâchés n'hésitant pas à traiter les militant-es de « casseurs », de « voyous ». Dans le même temps, c'est la liberté même de manifester qui est attaquée et le « maintien de l'ordre » a pris en France un tour dangereux pour les libertés publiques ces derniers mois dans les manifestations contre la loi travail, les actions de solidarité avec les migrant-es ou d'autres actions militantes.

Ces procès en appel marqueront sans aucun doute les suivants, ceux de tout-es les militant-es eux aussi victimes de répressions syndicales... Les attaques contre les libertés syndicales se multiplient, elles sont de plus en plus nombreuses, de plus en plus violentes, et sans doute à la mesure de la violence sociale qui se généralise à l'encontre de l'ensemble des salarié-es, et de ceux et celles qui veulent y faire barrage. Beaucoup de militant-es sont poursuivis comme des criminels pour avoir dénoncé, combattu, refusé de baisser la tête. La répression syndicale, plus forte que jamais, remet en cause le syndicalisme de luttes, le syndicalisme indépendant qui donne une place centrale à l'expression des salariés et à la construction de rapport de force, la liberté d'adhérer au syndicat de son choix, le droit de grève, le droit de manifester...

Le gouvernement et la justice de classe, le patronat ne supportent plus ceux qui défendent leur emploi, ceux qui résistent au libéralisme et qui luttent pour un monde meilleur. Ce grand patronat ne tolère pas les capacités d'organiser des luttes, des syndicats. Tous veulent enfermer l'activité syndicale dans des salons, dans un cadre institutionnel de discussion et d'accompagnement des réformes. Ils ne tolèrent ni les désaccords ni la colère.

Nous devons rester ensemble, unis et debout pour refuser l'inacceptable, défendre les libertés syndicales pied à pied, ne rien lâcher, exiger le respect des libertés syndicales, l'arrêt des poursuites judiciaires pour les camarades incriminés injustement, une loi d'amnistie pour celles et ceux déjà condamnés.

L'Union syndicale Solidaires appelle à se rendre en nombre à Amiens les 19 et 20 octobre 2016 pour dire non à la répression, pour exiger la relaxe des 8 de Goodyear et leur manifester notre solidarité. C'est notre nombre qui fera notre force, toutes et tous uni-es et solidaires !

Paris, le 11 octobre 2016

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

